

# Douanes

## Termes courants en matière de douanes

<b>Exportation</b>	Sortie physique et légale de marchandises à la frontière d'un pays ou d'un territoire national.
<b>Importation</b>	Entrée physique et légale de marchandises à la frontière d'un pays ou d'un territoire national.
<b>Réexportation</b>	Exportation en dehors d'un territoire douanier de marchandises précédemment importées dans ce territoire
<b>Stockage/transport sous douane</b>	Méthode de stockage ou de transport de marchandises qui ont déjà été exportées d'un territoire national ou qui doivent encore être importées. L'entrepôt ou le camion sont des « terrains internationaux ».
<b>Dédouanement</b>	Action d'importer légalement des marchandises par l'intermédiaire d'une autorité d'importation reconnue.
<b>Agent</b>	Tout tiers travaillant pour le compte d'une partie contractante. Les agents les plus courants en matière de dédouanement sont les « agents de dédouanement » et les « transitaires ».
<b>Cargaison entravée</b>	Cargaison qui est retenue et ne peut être importée dans un pays ou vers un territoire pour une raison quelconque.
<b>Surestaries</b>	Frais courant sur une cargaison retenue avant de passer en douane. Une cargaison entravée peut augmenter considérablement les frais de surestaries.
<b>Frontière</b>	Limite physique à l'entrée ou à la sortie d'un pays ou d'un territoire national.
<b>Passage frontalier</b>	Point de passage physique réel d'une frontière.
<b>Point d'entrée</b>	Point par lequel les marchandises sont importées.
<b>Taxes/droits/tarifs d'importation</b>	Frais légaux exigés par les gouvernements pour l'importation de marchandises. Chaque pays possède des réglementations très différentes.
<b>Exonération</b>	Lorsqu'une partie ou la totalité des taxes et/ou de la procédure d'importation est exonérée pour des marchandises ou des organisations spécifiques, généralement en réponse à des circonstances exceptionnelles.